

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



Conséquences socio-économiques d'une stabilisation des taux de fécondité au niveau de 1971

Laurent Roy

Volume 3, numéro 1, hors-série, 1974

Année mondiale de la population

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (imprimé)

1925-3478 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, L. (1974). Conséquences socio-économiques d'une stabilisation des taux de fécondité au niveau de 1971. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3(1), 54–73. <https://doi.org/10.7202/305770ar>

CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES D'UNE STABILISATION DES TAUX DE FÉCONDITÉ AU NIVEAU DE 1971

Le Québec connaît depuis les années 60 une baisse relativement impressionnante de sa fécondité. Cependant, les avis sont partagés quant à l'aspect positif ou négatif de cette évolution. Certains jugent que les conditions démographiques actuelles, notamment au niveau de la fécondité, sont parfaitement acceptables et prônent même une stabilisation de ces facteurs à leur point actuel. D'autres par contre croient plutôt que l'évolution actuelle peut amener certaines conséquences suffisamment sérieuses, de sorte qu'ils favorisent une reprise de la natalité.

Une des raisons pour laquelle, on arrive difficilement à s'entendre sur les conséquences de cette chute de la natalité, c'est que les phénomènes de population n'évoluent que très lentement et que leurs répercussions sont lentes. Aussi l'aspect de certaines conséquences peut fort varier, et même s'opposer selon que l'on juge de la situation à court, moyen ou long terme.

C'est pourquoi le but de cette étude est de jeter quelque lumière sur les conséquences socio-économiques qu'entraînerait la stabilisation des mouvements démographiques, suivant que l'on se place à court, moyen ou long terme.

1.0 PRESENTATION DE L'HYPOTHESE ET DE LA METHODE.

1.1 L'HYPOTHESE

Avant de décrire l'hypothèse posée, voyons d'abord ce qu'était la situation en 1971. Le taux de natalité se situait à 15.2 pour mille, le taux global de fécondité général à 59.5 pour mille, l'indice synthétique de fécondité à 1.956 et le taux brut de reproduction à 0.940.

Quant au taux brut de mortalité, il se situe à 6.8 pour mille; et quant à la migration, son solde accusait un déficit de 34,000 personnes.

Notre hypothèse suppose que la fécondité et la mortalité seront constantes; que le solde migratoire sera nul, c'est-à-dire que nous considérons la population comme étant fermée.

Cependant, cette augmentation ne se fait pas régulièrement au cours des 50 années. En effet, c'est ce que démontre le taux d'accroissement quinquennal. Le rythme de croissance s'accélère d'abord jusqu'en 1971, puis le taux d'accroissement décélère par la suite jusqu'en 2021 où il devient pratiquement égal à zéro.

L'augmentation à court terme des taux d'accroissement s'explique par des structures par âge favorables (générations nées au cours des années 50). Mais à moyen terme, comme les femmes en âge de procréer, proviennent de générations moins fécondes (années 60 et suivantes), il est normal d'observer alors une baisse du nombre des naissances. L'on voit effectivement (tableau 1), que le taux moyen de natalité, après avoir connu un summum en 1986, décroît progressivement jusqu'en 2031. Et comme l'on remarque alors un vieillissement parallèle des structures consécutifs à la baisse de fécondité amorcée au cours des années 60, l'augmentation du taux moyen de mortalité qui s'ensuit, freine progressivement le rythme de croissance de la population.

A long terme, la population ira irrémédiablement en décroissant, avec un taux quinquennal négatif de l'ordre de 1.5%. Le taux moyen de natalité se maintiendra alors aux environs de 12.5 pour mille tandis que celui de mortalité se situera à 15.5 pour mille approximativement. Mais soulignons cependant que même dans 100 ans, la population totale sera encore de 12% plus élevée qu'elle ne l'est en 1971.

Nous avons omis de faire certaines hypothèses sur la migration future, d'abord parce qu'elle est davantage soumise aux conditions socio-économiques et qu'elle risque de connaître des variations fort inattendues dans le futur; ensuite parce que nous avons voulu connaître quel serait l'état stable, de même que ses caractéristiques, si on maintenait la fécondité et mortalité constantes. Nous supposons donc que les générations futures se comporteront en matière de fécondité et mortalité de la même façon que l'ensemble des générations en 1971. On suppose donc que les femmes n'arrivent plus à assurer leur propre remplacement.

1.2 LA METHODE

1.2.1 Calcul des survivants

Nous avons apprécié, pour les années futures, le nombre de survivants issus de la population de départ, 1971. A cet effet, nous avons calculé des probabilités de survie qui ont été appliquées à la population de départ et successivement aux survivants de celle-ci jusqu'au terme des projections (2071).

1.2.2 Calcul des naissances

Le calcul des naissances a été obtenu par la méthode transversale, c'est-à-dire en utilisant les taux de fécondité générale par groupe d'âge (taux entre annuaire). Il s'agit d'abord de multiplier les taux de fécondité générale par 5, puisque nous travaillons sur une période quinquennale, et de multiplier ces résultats par la population moyenne de chacun des groupes d'âge respectifs. Il suffit de sommer les nombres des naissances issues de chacun des groupes d'âge, pour obtenir le nombre total de naissances de la période quinquennale.

2.0 PRINCIPAUX RESULTATS

2.1 EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

2.1.0 LA POPULATION TOTALE

Dans l'hypothèse de la stabilisation de la fécondité au niveau observé en 1971, on observe (tableau 1) que la population totale de la province pourrait s'accroître encore pendant 50 ans (1971-2021). En nombre absolu, l'effectif de la population totale passerait de 6,027,800 en 1971 à 7,736,400 en 2021; elle connaîtrait au cours de cette période une augmentation de 28.3% de ses effectifs.

TABLEAU 1

EVOLUTION DE LA POPULATION ET SES CARACTERISTIQUES

ANNEE	POPULATION TOTALE		TAUX D'ACCROIS- SEMENT QUIN- QUENNAL (%)	TAUX MOYEN DE NATALITE (pour mille)	TAUX MOYEN DE MORTALITE (pour mille)
	EFFECTIF (1er juin)	INDICE			
1971	6,027,800	100		14.8	6.8
76	6,299,100	104.5	4.4	15.9	7.1
81	6,599,800	109.5	4.6	17.0	7.6
86	6,905,300	114.6	4.5	17.2	8.2
91	7,169,700	118.9	3.7	16.2	8.7
96	7,360,800	122.1	2.6	14.5	9.2
2001	7,491,600	124.3	1.8	13.3	9.8
6	7,591,000	125.9	1.3	13.1	10.5
11	7,674,500	127.3	1.1	13.3	11.1
16	7,726,900	128.2	0.7	13.2	11.9
21	7,736,400	128.3	0.1	12.8	12.6
26	7,697,200	127.7	- 0.5	12.4	13.4
31	7,619,600	126.4	- 1.0	12.2	14.2
36	7,509,500	124.6	- 1.5	12.2	15.1
41	7,389,500	122.6	- 1.6	12.4	15.6
46	7,270,200	120.6	- 1.6	12.5	15.7
51	7,154,200	118.7	- 1.6	12.4	15.6
56	7,044,200	116.9	- 1.5	12.3	15.4
61	6,952,900	115.4	- 1.3	12.3	14.9
66	6,855,300	113.7	- 1.4	12.3	15.2
2071	6,749,900	111.9	- 1.5	12.4	15.5

2.1.1 LA POPULATION STABLE

Comme le laisse voir le graphique A, en maintenant la fécondité et la mortalité constante sur une période de 100 ans, les taux moyen de mortalité et de natalité, après avoir connu soit une chute, soit une remontée, finissent par connaître une stabilisation relative. De même, le taux d'accroissement quinquennal ne connaît plus à long terme que de légères oscillations. Ces observations témoignent d'une loi démographique; celle-ci prévoit qu'en maintenant constants pendant une période suffisamment longue les taux de fécondité par âge, et les taux de mortalité par âge, toute population fermée tend vers l'état stable. Ce qui signifie par conséquent que les structures par âge doivent devenir invariables dans le temps.

C'est en effet ce que nous avons voulu observer en projetant la population sur une période de 100 ans. En plus de cette observation, nous avons encore voulu connaître quelles seraient alors ses caractéristiques.

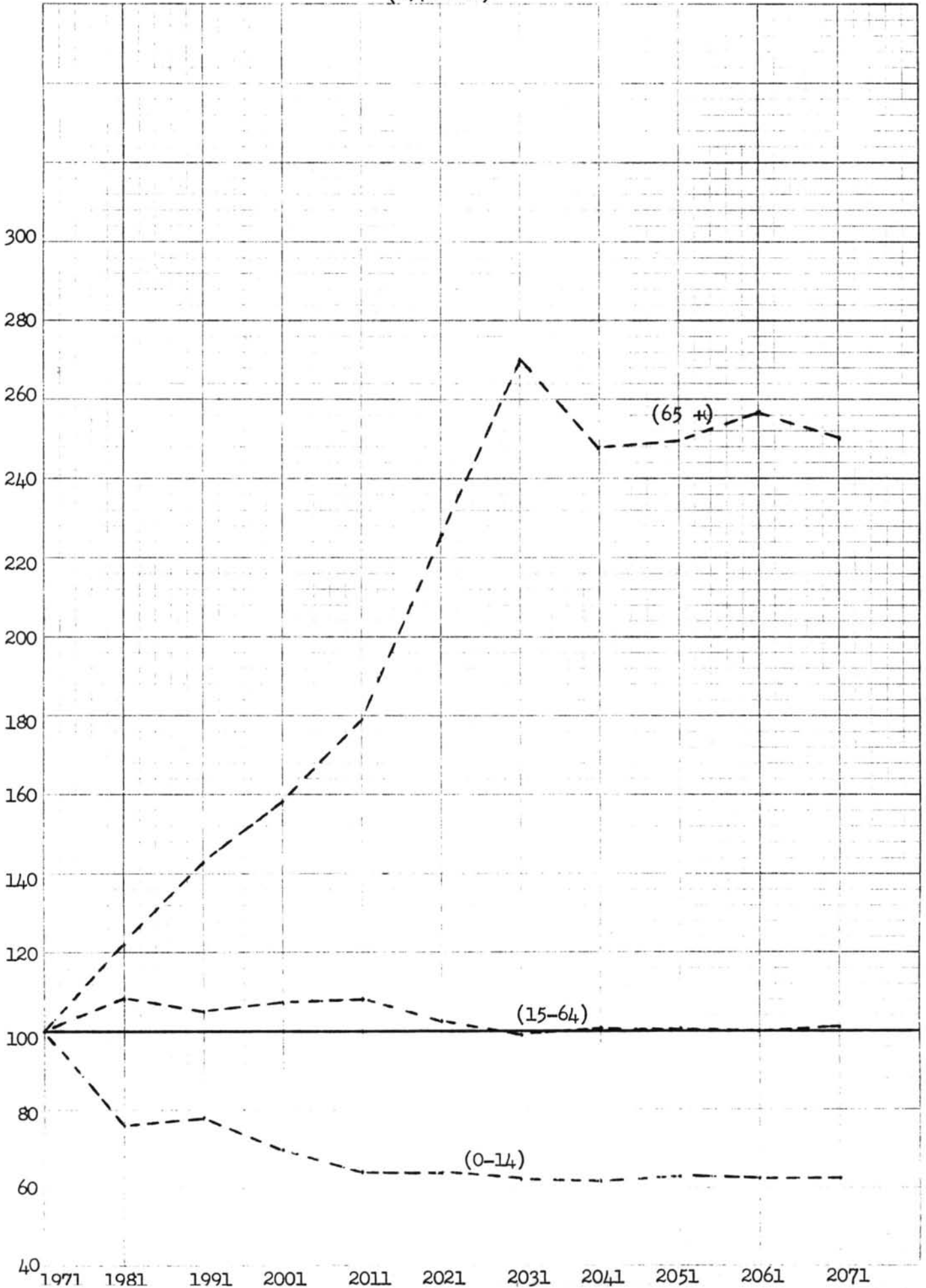
Nous pouvons effectivement constater que vers l'année 2041, soit dans 70 ans, nous nous rapprocherions d'un état relativement stable.

Le taux moyen de natalité, après avoir connu une longue chute oscillerait aux environs de 12.3 pour mille, tandis que le taux moyen de mortalité se maintiendrait aux environs de 15.5 pour mille. Quant aux principaux groupes d'âge (graphique B), on remarque de même qu'ils évoluent jusque vers l'année 2041, pour connaître par la suite une certaine stabilité.

Cependant, l'importance de ces principaux groupes d'âge a relativement varié au cours de cette période. Ceci s'est fait remarquer surtout chez le groupe des 65 ans et plus, qui a vu augmenter considérablement sa proportion par rapport à la population totale; celui des adultes (15-64 ans) s'est quasi maintenu, tandis que celui des jeunes (0-14 ans), a perdu de l'importance.

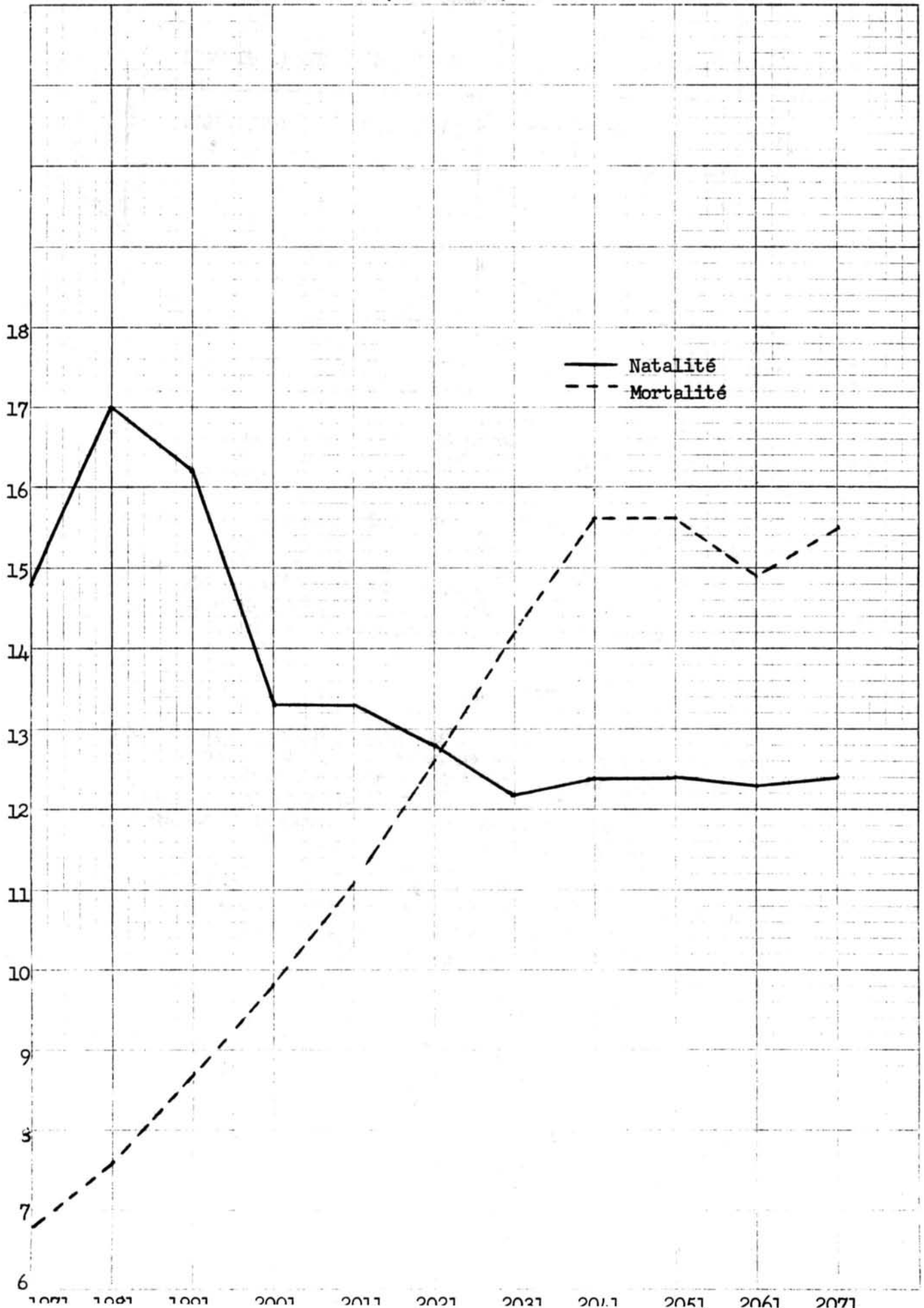
Ainsi, si l'on compare la population de départ, celle de 1971 avec celle d'arrivée (2041), la composition de celle-ci serait sensiblement différente. Le groupe des jeunes serait passé (tableau 11) en proportion de la population totale, de 29.6% à 18.5%, les adultes de 63.6% à 64%, et les personnes âgées de 6.8% à 17.5%. Ce qui se traduit chez le premier groupe par une variation négative de 37% de sa proportion première, chez le second par une variation positive de 1% et le dernier par une variation positive de 157%.

INDICE D'EVOLUTION DES PRINCIPAUX GROUPES D'AGE (1971-2071)
(1971=100)



10 X 10 CM; INCH 46 0620
REP. P. 1020-10

Evolution des taux moyens de Natalité et de Mortalité (1971-2071)
(POUR MILLE)



10 X 10 TO 1 1/4 INCH 46 0620
KEIFFEL & ESSER CO.

TABLEAU 11

IMPORTANCE ET VARIATION DES GROUPES D'AGE (1971-2071)

GROUPE D'AGE	ANNEE		VARIATION en % (2071/1971)
	1971	2071	
0 - 14	29.6	18.5	- 37%
15- 64	63.6	64.0	+ 1%
65& +	6.8	17.5	+157%
TOTAL	100.0	100.0	

On remarque donc qu'en maintenant constants les facteurs fécondité et mortalité il faudrait au minimum 70 ans avant que les structures d'âge ne soient passablement débarrassées de l'influence du passé. Il est donc illusoire de croire, comme c'est le cas dans certains milieux, qu'il suffit de maintenir constants certains facteurs démographiques à un niveau observé, pour que la situation démographique se stabilise dans l'immédiat. On peut en effet observer qu'une stabilisation de la fécondité entraînerait une baisse de 16% du taux de natalité, tandis qu'augmenterait de 131% le taux brut de mortalité.

2.1.2 LA DISTRIBUTION PAR AGE

Si, comme on vient de le voir, la composition de la population subit de grands changements entre les années 1971, année de départ, et 2041 point d'une stabilisation relative, il est cependant intéressant de se demander comment par période quinquennale et à quel rythme se fera l'évolution des structures de la population. Nous avons pour ce faire, divisé la population en trois sous-groupes principaux, la population des jeunes (0-14 ans), des adultes (15-64 ans) et des personnes âgées (65 ans et plus); et examiner l'importance relative que prend chacun des sous-groupes parmi la population totale au cours des années futures (tableau 111).

TABLEAU 111

EVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX GROUPES
D'AGE PARMI LA POPULATION TOTALE (%)

ANNEE	GROUPE D'AGE	0 - 14		15 - 64		65 & +	
		%	INDICE	%	INDICE	%	INDICE
1971		29.6	100.0	63.6	100.0	6.8	100.0
76		25.3	85.3	67.0	105.6	7.7	111.7
81		22.6	76.5	68.9	108.5	8.4	122.8
86		22.9	77.5	68.0	107.1	9.0	131.4
91		23.2	78.4	66.9	105.4	9.8	143.1
96		22.3	75.3	67.2	105.8	10.4	152.4
2001		20.8	70.2	68.4	107.6	10.8	158.2
6		19.6	66.0	69.3	109.0	11.2	163.0
11		19.1	64.5	68.6	108.0	12.3	179.1
16		19.2	64.7	67.1	105.6	13.7	200.3
21		19.2	64.7	65.3	102.8	15.5	226.6
26		18.9	63.8	63.7	100.2	17.4	254.3
31		18.5	62.6	62.9	99.0	18.6	270.9
36		18.4	62.1	63.8	100.5	17.8	259.7
41		18.5	62.4	64.6	101.6	17.0	247.5
46		18.7	62.9	64.6	101.6	16.8	245.1
51		18.7	63.3	64.1	100.9	17.1	249.8
56		18.7	63.1	63.8	100.5	17.5	254.9
61		18.6	62.7	63.8	100.4	17.6	257.2
66		18.5	62.6	64.1	100.8	17.4	254.3
2071		18.6	62.7	64.2	101.1	17.2	250.7

La proportion des 0-14 ans, suite à la faible fécondité des années antérieures à 1971, diminuera graduellement et progressivement à court moyen ou long terme pendant approximativement 70 ans. D'abord au cours des 20 premières années, sa proportion passera de 29.6 à 23.2% (1991); elle accuserait une diminution de 22% de sa proportion. Sur une période de 50 ans, elle passera de 29.6% (1971) à 19.1% (2021), soit une diminution de 35 % de sa proportion. On peut même s'attendre à ce qu'elle ne forme plus en 2036, que 18.4% de la population totale; son importance parmi la population décroîtrait alors de 38% par rapport à 1971.

Le groupe dit des "adultes" connaîtra à court et moyen terme certaines fluctuations. Comptant d'abord pour 64% de la population en 1971, ce groupe augmentera sa proportion jusqu'à 69% en 1981. Il perdra cependant quelque peu d'importance au cours de la décennie suivante, puis connaîtra par la suite sa plus forte proportion en 2006, avec 69.3% de la population. A long terme, celle-ci doit cependant diminuer pour revenir approximativement au même niveau qu'en 1971. C'est donc dire qu'à court et moyen terme, le groupe des adultes prendra une plus grande importance, mais qu'à long terme, son pourcentage reviendra approximativement au niveau observé en 1971.

Avec celui des jeunes, c'est le groupe des personnes âgées qui sera le plus touché. La proportion des 65 ans et plus, augmentera considérablement. Son pourcentage passera de 6.8% en 1971 à 9.8% en 1991, soit une augmentation de 43% de sa proportion en 20 ans. On doit même atteindre un doublement en 2016, c'est-à-dire dans 45 ans, alors que la proportion des personnes âgées sera de 13.7%. Le plus fort pourcentage sera atteint en 2031, avec 18.6% de la population qui sera âgée de plus de 65 ans.

Nous connaissons donc, suite à une baisse de fécondité des années antérieures, un vieillissement considérable de la population. Celui-ci se caractérise par une baisse de la proportion des jeunes, augmentation à court et moyen terme de la proportion des adultes, et augmentation également du pourcentage des personnes âgées. Si on veut être plus précis, l'on doit dire que l'on assistera à un vieillissement par la base et le sommet de la pyramide.

Mentionnons aussi un autre trait qui caractérise l'évolution des personnes âgées, c'est-à-dire le survieillissement (tableau IV) des femmes comparativement aux hommes. Non seulement, la proportion de celles-ci est plus élevée que celle des hommes, mais elle augmente encore plus rapidement. Elle comptera en 2031, pour 1/5 de la population totale féminine. Pour la même année, celle masculine atteindra son maximum avec 15.6%. De plus, en 60 ans, la population féminine triplerait sa proportion de vieillards.

TABLEAU IV

POURCENTAGE DE PERSONNES AGEES DE 65 ANS ET PLUS PARMIL
LA POPULATION TOTALE SELON LE SEXE

ANNEE	SEXE		ANNEE	SEXE	
	MASC.	FEM.		MASC.	FEM.
1971	6.0	7.6	2026	14.7	19.9
76	6.6	8.6	31	15.6	21.3
81	7.2	9.6	36	14.8	20.5
86	7.5	10.4	41	14.1	19.6
91	8.1	11.4	46	14.0	19.4
96	8.6	12.2	51	14.4	19.7
2001	8.9	12.7	56	14.7	20.0
6	9.2	13.0	61	14.8	20.2
11	10.2	14.2	66	14.6	20.1
16	11.4	15.9	2071	14.4	19.8
21	13.1	17.8			

3.0 PRINCIPALES CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'EVOLUTION DES STRUCTURES PAR AGE.

3.1 VARIATIONS DE STRUCTURE ET COMPORTEMENT DE LA POPULATION

Il faut d'abord dire que les variations de structure ne poseraient aucun problème en soi, si le comportement ou l'attitude des habitants vis-à-vis certains phénomènes ne variaient pas avec l'âge. C'est en effet de la rencontre de la courbe de la structure par âge et de la courbe de comportement ou d'attitude vis-à-vis un phénomène particulier que naît un problème. Ainsi, si quelque soit l'âge, tous les individus participaient également à la vie économique et consommaient également; si ceux-ci avaient les mêmes activités sociales, étaient égaux devant la maladie, il ne se poserait alors aucun problème. Mais comme devant tous ces phénomènes, l'attitude et le comportement des habitants varient de fait avec l'âge, l'importance relative et la composition même de chacun des sous-groupes revêt une importance particulière.

3.2 IMPORTANCE DES SOUS-GROUPES

Pour les besoins de l'étude, nous avons procédé à une autre subdivision de la population. Le premier sous-groupe est composé de la population active ou celle qui paie (20-65 ans), le deuxième comprend la population inactive ou celle économiquement dépendante (0-19 ans, 65 ans et plus). Nous remarquons d'abord (tableau V) qu'en nombre absolu, la population active croîtra jusqu'en 2011, donc pendant 40 ans encore. Le volume de main-d'oeuvre passera de 3,207,900 en 1971 à 4,754,900 en 2011; elle connaîtra une augmentation en pourcentage de 48%. On remarque par contre que la population dépendante croîtra jusqu'en 2031, passant en nombre absolu de 2,819,800 à 3,323,400 personnes.

Si l'on prend la période de 1971-2011, l'on voit donc que l'effectif de la population active s'accroît beaucoup plus rapidement que celle dépendante; la première augmente de 48%, tandis que la seconde de 3.5% seulement. Cependant, si l'on poursuit l'observation à long terme, l'on se rend compte qu'une décennie même avant le début du déclin de la population totale, le potentiel de main-d'oeuvre commence à décroître et ses effectifs diminueront de 9.6% entre les années 2011-2031, tandis que la population dépendante s'accroîtra jusqu'en 2031. Cette dernière se sera accrue de 13.8% au cours de cette dernière période de 20 ans, et de 17.8% de 1971 à 2031.

En résumé, l'on observe qu'à court et moyen terme, grandira l'importance relative des actifs au détriment des inactifs, mais qu'à long terme, c'est le processus inverse qui se réalisera. Voyons à partir de ces brèves remarques, quelles pourraient être les principales conséquences sur la vie économique et sociale future.

3.3 LA VIE ECONOMIQUE

3.3.1 COURT ET MOYEN TERME (1971-2011)

Pour dégager certaines conséquences que peut entraîner la variation des actifs sur la vie économique, nous nous servirons des principales conclusions auxquelles en sont venues diverses études (1).

Nous chercherons à voir comment la variation de la proportion des actifs et inactifs dans la population totale peut affecter les principaux facteurs de l'activité économique. De ces derniers, préférons la production, la consommation et la répartition des richesses.

(1) Le vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales, Etudes démographiques no. 26, Nations Unies, New York, 1956.

Gauthier, Hervé, Estimation de la production, de la consommation et de l'épargne pour cinq populations stables, Mémoire de maîtrise, Département de Démographie, Université de Montréal, sept. 1971.

Enke, Stephen, The gains to India from Population Control in: the Rev. of Economics and Statistics, mai 1960.

TABLEAU V

EVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX
SOUS-GROUPES PARMIS LA POPULATION TOTALE (%).

ANNEE	POPULATION ACTIVE	POPULATION INACTIVE		
		JEUNE (0-19)	RETRAITEE (65 % +)	TOTAL
1971	53.2	39.9	6.8	46.7
76	56.4	35.9	7.6	43.5
81	59.3	32.2	8.4	40.6
86	61.1	29.8	9.0	38.8
91	60.3	29.8	9.8	39.6
96	59.9	29.6	10.4	40.0
2001	60.8	28.4	10.8	39.2
6	61.9	26.8	11.2	38.0
11	61.9	25.7	12.3	38.1
16	60.8	25.4	13.7	39.1
21	59.1	25.4	15.5	40.9
26	57.3	25.3	17.4	42.7
31	56.4	25.1	18.6	43.6
36	57.4	24.8	17.8	42.6
41	58.3	24.8	17.0	41.8
46	58.3	24.9	16.8	41.7
51	57.8	25.0	17.1	42.1
56	57.4	25.1	17.5	42.6
61	57.4	24.9	17.6	42.5
66	57.7	24.9	17.4	42.3
71	57.9	24.9	17.2	42.1

3.3.1.0 LA PRODUCTION

Les différentes études ont démontré (jusqu'à un certain point) qu'une augmentation du pourcentage des actifs dans la population totale, contribuait dans le même sens à une augmentation de la production par tête. En effet, comme le pourcentage des actifs augmente plus rapidement que le pourcentage des dépendants, la quantité des biens produits pour chaque habitant ne peut qu'augmenter. Si l'on maintient constants tous les facteurs sociaux et économiques, comme nous connaissons une hausse du potentiel de main-d'oeuvre plus rapide que celle des dépendants, on peut s'attendre à ce que la variation de la structure soit favorable à la production des richesses à court et moyen terme. Ceci suppose cependant que le taux de chômage demeure lui aussi constant.

3.3.1.1 LA CONSOMMATION

Quant à la consommation, il faut d'abord noter que tous ne consomment pas également dans une population; que l'adulte, par exemple, consomme davantage que l'enfant et la personne âgée. Nous supposons cependant que l'enfant et la personne âgée consomment également. Nous pourrions conclure, pour la période à l'étude, que les biens consommés augmenteront parallèlement au nombre des actifs. De sorte qu'à court et moyen terme, on consommera davantage que durant les années antérieures. Ainsi pour mille habitants, la fonction consommation augmentera, mais comme les actifs seront plus nombreux à supporter la charge, celle-ci répartie pour mille travailleurs, devrait cependant diminuer. Si les gens n'en profitent pas pour consommer davantage, l'épargne brute devrait s'élever à court et moyen terme.

Poursuivons plus loin l'analyse et demandons-nous ce qu'il en serait de l'investissement économique; pour ce faire, il nous faut soustraire de l'épargne brute la dépréciation du capital qui, elle, ne dépend pas directement de l'évolution de la population; si de l'épargne nette, nous soustrayons l'investissement démographique, nous obtenons le pourcentage consacré à l'investissement économique. C'est donc de l'importance des investissements démographiques que dépend l'accroissement de la production par tête.

Si on suppose que l'investissement démographique ou la création des nouveaux moyens de production pour satisfaire les besoins des nouveaux arrivants, dépend surtout du taux d'accroissement de la population, on peut croire qu'au cours des 10 ou 15 prochaines années, il faudra encore augmenter les efforts dans ce secteur. Cependant, malgré cela, il est permis de penser que l'investissement économique pourrait être quelque peu supérieur à ce qu'il a été durant les années passées. Et que l'augmentation relative des actifs pourrait compenser et même davantage la hausse des investissements démographiques. Ainsi, il est permis de croire qu'à court et moyen terme, la stabilisation des facteurs démographiques pourrait s'avérer favorable au niveau de vie.

3.3.1.2 LA REPARTITION DES RICHESSES

Quant à la répartition de la richesse, envisageons celle-ci plutôt en rapport avec la population dépendante. L'on sait que ce groupe accuse une diminution relative jusqu'en 2011, mais que sa composition connaît par contre d'importantes variations. C'est ainsi qu'avec la diminution du pourcentage des jeunes, augmente celui des personnes retraitées. L'on doit assister à un déplacement des besoins d'un secteur vers l'autre. Si les jeunes requerront proportionnellement de moins en moins de soins ou investissements, par contre, les personnes âgées en réclameront davantage. Ainsi, une partie des économies réalisées chez les jeunes devra être consacrée aux personnes âgées; tout se passe donc comme si un transfert devrait progressivement s'opérer d'un secteur à l'autre.

3.3.2 LONG TERME (2011-)

Si au cours des 40 prochaines années, le maintien de la fécondité actuelle peut être favorable au plan économique, il en va cependant différemment à long terme.

Ainsi, le pourcentage des jeunes demeurant relativement stable à partir de l'année 2011, et le pourcentage des vieux augmentant cependant encore considérablement, on observe entre les années 2011-2031, une diminution du pourcentage des actifs. En reprenant le même raisonnement que précédemment, on pourrait s'attendre à une baisse de la quantité des biens de production et à une augmentation du fardeau fiscal pour les actifs. Il est enfin possible de croire que s'abaissera le niveau de vie, en même temps qu'augmentera la proportion de la population dépendante. En effet, le pourcentage des dépendants dans la population totale passera de 38.1% à 43.6% entre 2011-2031, tandis que la population active descendra de 61.9% à 56.4% au cours de la même période.

Le problème de la surcharge du fardeau fiscal pour les actifs posera alors de sérieux problèmes. Comme on accepte difficilement d'abaisser son niveau de vie, l'Etat devra mettre en oeuvre certaines politiques si la population veut maintenir son niveau de vie. Parmi les choix qui pourront lui être offerts, il devra ou bien retarder l'âge à la retraite, ce qui ne sera sans doute pas très populaire, ou bien recourir au progrès technique, ou bien recourir à l'immigration. Il semble cependant que sur le plan pratique, ces solutions ne soient pas toujours facilement applicables, de sorte qu'il faudra peut-être envisager plutôt la création d'emplois et d'horaires spéciaux pour les gens retraités. Même s'il voulait trouver alors une solution en augmentant la fécondité; comme résultat à court terme, nous assisterions à une augmentation de la charge des actifs; et ce n'est que 20 ans plus tard que ceux-ci, devenus actifs, pourraient possiblement relever le niveau de vie. L'on voit donc que si les générations actuelles actives, peuvent retirer certains bénéfices du maintien de la fécondité, par contre ce sont les générations qui naîtront au cours des quelques prochaines décennies qui auront à subir les effets négatifs de la stabilisation actuelle des facteurs démographiques.

De même c'est le groupe des jeunes actuellement âgés de 0-19ans, qui seront aux prises avec les problèmes posés par surcroît des retraités. Cependant, l'on doit ajouter qu'à très long terme la proportion des actifs demeurera supérieur à celle que l'on connaît actuellement.

3.3.3 LE VIEILLISSEMENT INDIVIDUEL

Il est un autre problème que peut soulever la stabilisation des mouvements démographiques; c'est qu'en plus du vieillissement des structures, se produit un vieillissement des membres à l'intérieur des principaux groupes d'âges. Parmi les conséquences que peut soulever ce phénomène il en est une qui est liée plus particulièrement à la production, et qui risque de modifier quelque peu la portée des conséquences dégagées précédemment à moyen ou long terme.

Il s'agit donc du vieillissement de la population active ou plutôt du potentiel de la main-d'oeuvre. On le définit comme étant l'augmentation du nombre d'adultes d'âge mûr (45-64 ans) par rapport à celui des adultes (15-64 ans). On remarque (tableau VI) que cette augmentation relative des 45-64 ans parmi la population adulte totale, se produit très rapidement et affecte relativement tôt cette sous-population. Le pourcentage des 45-64 ans parmi les 15-64 ans étant de 28.2% en 1971, passe à 41.7%, 40 ans plus tard, soit dès 2011. En indice, si le pourcentage de 1971 égal 100, celui de 2011 égalerait 157. A long terme, cette proportion doit se stabiliser aux environs de 40%.

Les auteurs hésitent cependant à se prononcer sur ce phénomène, à savoir s'il peut être avantageux ou néfaste au point de vue économique. Sans nécessairement se prononcer d'une façon catégorique, on doit cependant attirer l'attention sur quelques répercussions qu'il risque d'entraîner. Ainsi, il est certain qu'avec l'âge, certaines qualités du travailleur diminuent, telle sa force physique, son acuité visuelle, et d'une façon générale la précision de ses sens. Il y a sans doute une adaptabilité aux nouvelles méthodes et techniques qui se fait de plus en plus difficile avec l'âge; De même, le dynamisme, la vitesse d'exécution et l'imagination n'ont-ils pas quelque chose en commun avec l'âge. De même le phénomène de l'absentéisme n'augmente-t-il pas avec l'âge; c'est du moins ce qu'on a partiellement démontré aux U.S.A. (1).

(1) Metropolitan Life Insurance company, Statistical bulletin, vol. 36, mai 1955.

TABLEAU VI
 VIEILLISSEMENT DU POTENTIEL DE MAIN-D'OEUVRE

ANNEE	EFFECTIF AGE DE (45-64 ans)	EFFECTIF AGE DE (15-64 ans)	POURCENTAGE 45-64/15-64
1971	1,081,600	3,829,200	28.2
76	1,182,700	4,224,700	27.9
81	1,253,600	4,549,100	27.5
86	1,318,600	4,697,500	28.1
91	1,435,000	4,802,900	29.9
96	1,602,400	4,949,300	32.4
2001	1,827,800	5,120,900	35.7
6	2,075,400	5,258,300	39.5
11	2,197,500	5,266,900	41.7
16	2,112,400	5,186,300	40.7
21	1,976,400	5,052,700	39.1
26	1,864,200	4,901,000	38.0
31	1,823,300	4,792,300	38.0
36	1,892,500	4,793,000	39.5
41	1,916,000	4,771,300	40.2
46	1,865,300	4,693,000	39.7
51	1,791,000	4,588,600	39.0
56	1,741,100	4,496,600	38.7
61	1,729,900	4,436,100	38.9
66	1,730,800	4,390,700	39.4
71	1,714,700	4,336,400	39.5

Ces handicaps, s'ils en sont, risquent donc dans une certaine mesure de réduire à moyen terme l'augmentation de la production par tête à laquelle on pouvait s'attendre. De même, les problèmes soulevés à long terme par la baisse de la production mentionnée, risquent eux aussi de devenir plus aigus étant donné le fort vieillissement de ses membres.

On, peut, en sens contraire, alléguer qu'un travailleur de 50 ans a plus d'expérience qu'un jeune de 20 ans et que cet avantage peut compenser les inconvénients. Quoiqu'il en soit, il faut tout de même retenir qu'un changement aussi considérable au sein du groupe des actifs ne peut se produire sans qu'il n'y ait aucune conséquence au niveau de l'activité économique.

3.4 LA VIE SOCIALE

Bien qu'il soit peu réaliste de dissocier le social de l'économique, à cause des nombreuses interrelations qui existent entre eux; pour les besoins de l'étude, nous dégagerons cependant quelques principales conséquences que peut entraîner la variation des structures sur la vie sociale.

Comme nous l'avons vu, si à court et moyen terme, la variation des structures peut avoir un certain effet favorable sur le niveau de vie, il faut voir cependant qu'un sous-groupe ayant passé presque inaperçu dans le passé prendra de plus en plus d'importance dans l'avenir. Il s'agit de la population des personnes retraitées. Bien que l'on remarque au cours de cette période une baisse du pourcentage de la population dépendante, cette baisse n'est due qu'à une diminution des jeunes, car parallèlement à celle-ci, nous assisterons à une augmentation des personnes de 65 ans et plus, où à moyen terme doubleront ses effectifs. Cette augmentation qui se poursuivra jusqu'en 2031 ne sera pas sans bouleverser les priorités politiques et sociales actuelles.

Ainsi de par leur nombre et leur importance relative dans la population, elle devra requérir de plus en plus d'attention. De même que l'on a consacré passablement d'énergie et d'investissements dans le passé pour les jeunes, de même la population âgée devra-t-elle faire l'objet des mêmes attentions. Non seulement, il faudra procéder à un transfert des investissements du secteur des jeunes vers celui des personnes âgées, mais comme la nature des besoins diffère complètement d'un sous-groupe à l'autre, il faudra diversifier et orienter à la fois ses efforts dans deux secteurs tout à fait différents. Si l'on a construit dans le passé des écoles, formé des maîtres, il faudra maintenant s'orienter davantage vers la construction d'hôpitaux, de foyers, la formation de personnel médical, de gérontologues, etc...

En effet, comme nous assisterons à un vieillissement structurel et individuel, et comme les besoins sanitaires augmentent avec l'âge, il faudra donc en moyenne plus de médecins, de médicaments, plus de lits d'hôpitaux qu'il n'en faut actuellement. Comme de plus augmentent le nombre et la durée des maladies avec l'âge, de même le rôle des hôpitaux et le type de spécialistes requis seront appelés à changer. On retrouvera par exemple davantage de maladies de dégénérescence et d'appareil circulatoire, plutôt que des maladies propres aux jeunes âges.

A côté des soins sanitaires, il faudra orienter davantage ses efforts du côté des logements, qui non seulement devront être plus nombreux étant donné la plus forte proportion de veufs ou de veuves, mais qui devront être adaptés aux conditions de vie particulières à ces gens. De même en sera-t-il pour les loisirs, le transport et différentes activités sociales. Comme ils formeront de 18 à 19% de l'électorat, ils seront d'autant mieux placés pour forcer les politiciens à répondre positivement à leurs revendications.

On peut encore ajouter que le vieillissement de la population risque d'entraîner certains coûts psycho-sociaux pour l'ensemble de la société. Ainsi le remplacement progressif des jeunes, davantage contestataires et tournés vers le changement, par des gens habituellement caractérisés par le conservatisme et le statu quo, n'aura-t-il pas pour effet de provoquer une certaine paralysie au niveau des changements sociaux et économiques.

CONCLUSION

Cette étude, bien que globale au niveau des conséquences dégagées, nous démontre tout au moins jusqu'à quel point il faut être circonspect lorsqu'il s'agit de se prononcer sur une politique de population. Bien qu'une situation démographique particulière peut sembler présenter certains avantages à court ou même à moyen terme, l'évolution des phénomènes de population est par contre fort trompeuse à long terme au niveau de ses conséquences.

En effet, comme nous l'avons mentionné au début, les manifestations des conséquences d'une situation démographique donnée sont fort lentes, et on retrouve pendant plusieurs décennies la marque de ces dites manifestations au niveau des structures. C'est pourquoi, toute prise de position dans ce domaine ne peut être sérieuse sans un examen attentif de l'évolution des facteurs démographiques passés et de son influence sur la composition future de la population. Et nous croyons que c'est là le rôle du planificateur de prévoir non seulement à court terme pour sa propre génération, mais encore pour les générations à venir.

Si l'on ne peut se prononcer avec certitude sur les aspects positifs ou négatifs des conséquences socio-économiques pour les quelques prochaines périodes quinquennales; on ne peut cependant ignorer les effets négatifs que la réalisation de cette hypothèse entraînerait à long terme.

Laurent Roy
Division des études démographiques
Registre de la population
Québec